

APPEL A CANDIDATURE

- Vu le Dahir n° 1-19-18 du Jourmada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le décret n° 2.19.67 du 11 Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 du Ihijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publics ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra ;
- Vu le référentiel des emplois et compétences du Centre Régional d'Investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra ;
- Vu les nécessités de service.

Le Centre Régional d'investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra recrute par contrat (2) Architectes- Chargés de dossier des investissements

Réf : CRI RSK/PMI05/A2

→ **Descriptif du Poste et Profil Recherché : Voir fiche ci-jointe**

→ **Dossier de candidature :**

- ✓ Demande de candidature ;
- ✓ Curriculum Vitae (CV) à jour ;
- ✓ Copies des diplômes (assorties des attestations d'équivalences le cas échéant) ;
- ✓ Copie de la carte d'identité nationale ;
- ✓ Copie des attestations justifiant l'expérience du candidat.

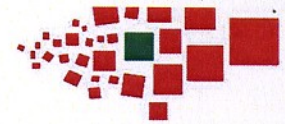
→ **Dépôt de candidature :**

- ✓ Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par email à l'adresse **crirsk.pmi05.a2@gmail.com** sous la référence **CRI RSK/PMI05/A2**.
- ✓ Date limite de dépôt : **19 février 2023**

NB :

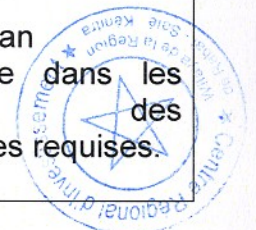
- Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées.
- Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone.
- La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien oral, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : **www.emploi-public.ma**.

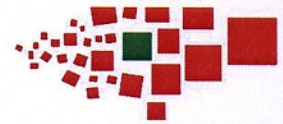




Fiche de Poste Architecte- Chargé de dossier des investissements

1. Identification de la fonction	Chargé de dossier
Rattachement hiérarchique (Fonction N+1) :	Chef de service Unique Point de Contact
2. Mission	
<p>Assurer la prise en charge des besoins des investisseurs, de bout en bout en mode « Unique point de contact » et leur faciliter la satisfaction de leurs demandes auprès des services concernés.</p> <p>Participer à l'instruction des dossiers d'investissement, notamment à travers l'examen des aspects fonciers et urbanistiques des demandes des investisseurs, et assurer le suivi des projets d'investissement dans le cadre de la CRUI et des études dans leurs aspects fonciers et urbanistiques.</p>	
3. Activités Principales	
<p>❖ Gestion des demandes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la prise en charge des investisseurs ; ➤ Assurer l'analyse de la demande des investisseurs ; ➤ Assurer le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur jusqu'à son aboutissement ; ➤ Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire aboutir les projets d'investissements ; ➤ Examiner les aspects fonciers et urbanistiques des demandes d'investisseurs, par rapport aux missions et prérogatives du CRI et à la réglementation en vigueur. <p>❖ Coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la coordination avec les interlocuteurs internes du CRI ➤ Faire aboutir le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur ➤ Assurer le suivi des projets d'investissement dans leurs aspects fonciers et urbanistiques. <p>❖ Reporting</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à l'alimentation du reporting d'activité du service et l'analyse des indicateurs de Performance. <p>❖ Compétences requises</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtrise des outils informatiques et des systèmes d'information ; ➤ Maîtrise des lois et des procédures régissant les domaines de l'investissement, de l'urbanisme et de l'aménagement ; ➤ Maîtrise de la lecture des plans techniques, du traitement et de l'exploitation des données géographiques. 	
4. Profil requis	
<p>Formation de référence :</p> <p>Minimum Bac+5, université, instituts et écoles supérieurs ou équivalent.</p> <p>Titulaire d'un diplôme en architecture / urbanisme ou similaire, délivré par un établissement étatique ou un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.</p>	<p>Expérience :</p> <p>Minimum 1 an d'expérience dans les domaines des compétences requises.</p>





5. Compétences :

Savoir

Esprit de synthèse et d'analyse ;
Maîtrise des outils informatiques ;
Connaissance des procédures administratives liés aux métiers du CRI ;
Démarches de l'entrepreneur ;
Normes, éthique et règles de gouvernance ;
Outils de communication.

Savoir-faire

Sens de l'organisation, de rigueur et de gestion des priorités ;
Aptitude de travail en équipe ;
Management de projet ;
Gestion des interfaces et des sollicitations ;
Capacité d'absorber une forte charge de travail ;
Aisance en communication (maîtrise des langues usuelles).

Savoir- être professionnel

Aisance relationnelle / sens d'écoute-orientation ;
Sens de la rigueur et de l'organisation ;
Esprit d'analyse et de synthèse ;
Confidentialité.

